

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

### Maladie

### Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00774 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BEN YAHIA ABDELLAH

Date de naissance : 1949

Adresse : 186 TTS FLORIDA

Sidi MAAOUFI CASABLANCA

Tél. : 0665 200376 Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

#### Cachet du médecin :

Docteur MERINI Abderrazak  
Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue  
21, Rés. Pasteur (face Institut Pasteur)  
Place Charles Nicolle - Casab

Date de consultation : 12/03/2012

Nom et prénom du malade : BEN YAHIA ABDELLAH Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Epine valvulaire articulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 1/1/2012

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-063320

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 00774

Nom de l'adhérent(e) : BEN YAHIA

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/2020	G	1	G	Docteur MERINTAND Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue 1 <sup>er</sup> Sec. Pasteur (Institut Pasteur) 1 <sup>er</sup> Sec. Clinique Médicale - Cassa

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
200700	12/03/2020	18	RADILOGIE D'ANNEES DES HOPITAUX ANNEE RUE Place Charles Nicolle et Casablanca RUE DE Magenta - 05 22 27 83 83 Tél : 05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## VOLET ADHERENT

09883-1000

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arches. Arrows point to specific teeth: H (top left), G (top				

**Docteur MERINI Abderrazak**

Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue

Ancien Chef de Clinique des hôpitaux de LYON

Chirurgie arthroscopique du genou

Chirurgie prothétique de la hanche et du genou



**الدكتور عبد الرزاق المريني**

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

متدرب سابق ورئيس عيادة مستشفيات ليون

جراحة الركبة بالمنظار

الجراحة الترميمية من الورك و الركبة

## ORDONNANCE

Casablanca, le :

12/03/2020

BEN YAHIA

ABDERRAFIE

RADIOLOGIE QUARTIER DES HOPITAUX  
Angle Rue Place Charles Nicole et  
Rue Dr. Magendie - Casablanca  
Tél : 05 22 22 44 51 - 05 22 27 83 83  
05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01

Radio de la cheville.

de profil

Docteur MERINI Abderrazak  
Chirurgien Orthopédiste & Traumatologue  
21, Rés. Pasteur (face Institut Pasteur)  
Place Charles Nicolle - Casablanca

21. إقامة باستور (مقابل معهد باستور) - ساحة شارل نيكول - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء

21, Rés. Pasteur (Face Institut Pasteur) - Place Charles Nicolle - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

النقال : 0522.29.69.35 - الفاكس : 0661.24.11.00 - Gsm : 0522.29.69.35

ICE : 00200713400022 - IF : 24925140

A.K

Casablanca , le 12/03/2020

Patient : **BENYAHIA ABDERRAFIE**

Médecin traitant : **DR MERINI A.**

Examen réalisé : **CHEVILLE GAUCHE DE PROFIL**

Dr. N. BENNANI

Dr. Y. BOUZIDI

Dr. M.Z. CHAOUI

Dr. T. TAIFOUR

**Résultats :**

- Texture osseuse satisfaisante.
- Pas de lésion ostéo-articulaire.
- Pas d'épine calcanéenne.
- Pas d'anomalie des parties molles en regard.

Signé : **Dr BENNANI.**

*RADIOLOGIE QUARTIER DES HÔPITAUX  
Anfa - Rue Place Charles Nicolle -  
Rue Dr. Magendie - Casablanca  
Tél : 05 22 22 44 51 - 05 22 27 83 83  
05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01*

RÉSIDENCE PASTEUR

إقامة باستور

SCANNER SPIRALE 64B : CORO-SCANNER, COLOSCOPIE VIRTUELLE, DENTA SCANNER  
ECHOGRAPHIE 3D, 4D DOPPLER COULEUR - RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE NUMERISÉE  
MAMMOGRAPHIE - OSTEODENSITOMÉRIE - PANORAMIQUE DENTAIRE  
RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE ET VASCULAIRE - IRM

Casablanca, le 12/03/2020

Dr. N. BENNANI

**Facture N° 999/2020**

Nom patient : **BENYAHIA ABDERRAFIE**

Dr. Y. BOUZIDI

Examen(s) réalisé(s) :



**RX DE LA CHEVILLE GAUCHE DE PROFIL**

Dr. M.Z. CHAOUI

Montant : **deux cents (200 DH)**

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**DEUX CENTS DH**

Dr. T. TAIFOUR

*RADIOLOGIE QUARTIER DES HÔPITAUX*  
Angle Rue place Charles Nicolle et  
Bd Dr. Magendie - Casablanca  
Tél. : 05 22 22 44 51 - 05 22 27 83 83  
05 22 27 81 77 - 05 22 27 34 01